

## De la force des faibles : analyse des travaux sur la résistance civile et l'action non violente

Jacques Sémelin

Revue française de science politique, Année 1998, Volume 48, Numéro 6  
p. 773 - 782

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

---

## LECTURES CRITIQUES

---

### *De la force des faibles : analyse des travaux sur la résistance civile et l'action non violente*

Comment et dans quelles circonstances des individus, des groupes, voire des sociétés, peuvent-ils résister, sans armes, à la tyrannie ? Une résistance non armée contre la force brute paraît inconcevable. Comment croire que la réunion pacifique d'individus ordinaires, de « particuliers », comme les nomme le poète Simonide au cours de son dialogue avec le tyran Hiéron<sup>1</sup>, puisse en quelque manière faire vaciller le despote ? Des événements historiques récents ou plus anciens incitent pourtant à creuser la question : la chute du mur de Berlin, bien sûr, mais aussi diverses formes de luttes non armées au sein de l'Europe nazie, ou bien encore plusieurs cas d'insurrection civile contre des régimes autoritaires en Amérique du Sud, en Afrique ou en Asie<sup>2</sup>.

La science politique française souffre d'un déficit de réflexion en ce domaine. Sans doute tient-il au fait qu'elle a longtemps négligé l'analyse des processus de l'action protestataire au profit de celle du suffrage universel. Des recherches récentes ont commencé à combler ce manque<sup>3</sup>. Mais elles traitent surtout des questions relatives à l'action collective en démocratie, non dans les dictatures, même si les auteurs y font parfois allusion<sup>4</sup>.

Or un nombre assez important de travaux (surtout d'origine anglo-saxonne) porte sur les formes de mobilisations collectives non armées au sein même de régimes despotiques. Leurs auteurs ont en commun une même problématique : peut-on parler, et à quelles conditions, d'une « force des faibles », y compris au sein de systèmes très répressifs ? Il s'agit surtout de travaux relatifs à l'action non violente et plus généralement à la résistance civile. La notion de non-violence est assez confuse, tout comme celle de violence, dont les approches sont multiples. On constate toutefois un intérêt nouveau pour ce thème, notamment en science politique et en anthropologie. Ainsi, Jean Leca ou Françoise Héritier, dans des textes sur la violence, s'interrogent sur les possibilités de la non-violence<sup>5</sup>.

Nous proposons ici une présentation synthétique des principaux textes en ce domaine. Cette littérature, inégale et parfois fort critiquable, offre néanmoins des analyses originales et souvent fécondes.

1. Texte de Xénophon commenté par Leo Strauss, *De la tyrannie*, Paris, Gallimard, 1997 (coll. « Bibliothèque de philosophie »).

2. Zunes Stepen, « Unarmed Insurrections against Authoritarian Governments in the Third World : a New Kind of Revolution », *Third World Quarterly*, 15 (3), 1994, p. 403-426.

3. Pierre Favre (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990 ; Philippe Braud (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; François Chazel (dir.), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, 1993 ; Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996 ; Olivier Fillieule, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

4. Par exemple, Erik Neveu mentionne le cas des mobilisations collectives dans les pays de l'Europe du Centre-Est qui ont conduit à l'effondrement du système soviétique entre 1989 et 1991. Il évoque la figure de Lech Walesa en Pologne et mentionne aussi quelques combats illustres dans le Tiers Monde, le premier exemple cité dans l'introduction de son ouvrage étant d'ailleurs la lutte de Gandhi contre le colonialisme britannique : Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, op. cit., p. 3.

5. Jean Leca, « La "rationalité" de la violence politique », *Dossiers du CEDIJ*, Le Caire, 1994, p. 17-42 ; et Françoise Héritier, « Réflexions pour nourrir la réflexion », dans Françoise Héritier (dir.), *De la violence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 13-53.

Soulignons d'abord la difficulté des auteurs à s'entendre sur un concept qui soit de nature à nommer de manière appropriée les phénomènes qu'ils étudient. On notera à cet égard, non seulement une évolution du vocabulaire mais aussi une bataille ouverte ou déguisée sur les mots. Trois notions se disputent le champ : celles de *résistance passive*, de *non-violence* et de *résistance civile*.

La notion de résistance passive est la plus ancienne : elle fait son apparition en Allemagne au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, des parlementaires déclarant s'engager dans une *passive widerstand* pour s'opposer à l'autoritarisme de la Couronne. Le politologue Steven D. Huxley a proposé en 1990 une analyse historique, politique et stratégique de cette notion. Il défend l'idée que la résistance passive fait partie de l'héritage européen de la fin du 19<sup>e</sup> : elle est employée par les Finlandais en lutte contre la domination russe<sup>1</sup>, par les Hongrois contre la domination autrichienne, par les Irlandais contre la domination britannique, ainsi que par les suffragettes anglaises. Pour S. D. Huxley, la résistance passive « connote l'exclusion du recours à la violence » et peut être définie comme « un cas particulier de refus d'obéir aux demandes inacceptables ou illégitimes de gouvernements ou autres autorités »<sup>2</sup>. D'autres travaux plus anciens et moins aboutis ont été dans le même sens, notamment ceux de A. Griffith<sup>3</sup> et de L. Kuper<sup>4</sup>.

Les travaux sur la non-violence se développent à partir des années vingt, en référence au combat de Mohandas Gandhi. Cette notion a suscité des approches très diverses dont rend bien compte l'hétérogénéité des textes réunis par Robert Holmes<sup>5</sup>. Comme le suggèrent Heidi et Guy Burgess<sup>6</sup>, il y a lieu de distinguer entre :

- une littérature persuasive, qui se donne pour objectif de prouver la supériorité morale et politique de la non-violence en toutes circonstances<sup>7</sup> ;
- une littérature critique, qui se préoccupe d'abord d'élaborer des problématiques de recherche, de nature à interpréter les phénomènes de résistance sans armes. C'est celle qui retiendra ici notre attention.

La première thèse universitaire sur ce sujet, celle de Clarence Case, situe sa réflexion à la croisée de la résistance passive et de ce qu'il appelle la « coercition non violente »<sup>8</sup>. Richard Gregg<sup>9</sup> et surtout Joan Bondurant<sup>10</sup> vont s'efforcer de montrer que la non-violence n'est pas (ou est bien plus que) la résistance passive ou le pacifisme. Bondurant entend expliciter ses fondements moraux à partir de la notion gandhienne de *satyagraha* (fermeté pour une juste cause).

1. Exemple choisi par Steven D. Huxley pour développer sa réflexion sur la résistance passive : Steven Duncan Huxley, *Constitutionalist Insurgency in Finland. Finnish « Passive Resistance » against Russification as a Case of Non-Military Struggle in the European Resistance Tradition*, Helsinki, SHS, 1990.

2. *Ibid.*, p. 37.

3. Arthur Griffith, *The Resurrection of Hungary : a Parallel for Ireland*. Dublin, Whelan and Son, 1918.

4. Leo Kuper, *Passive Resistance in South Africa*, New Haven, Yale University Press, 1957.

5. Robert L. Holmes (ed.), *Non-Violence in Theory and Practice*, Belmont, Wadsworth Publishing Company, 1990.

6. Guy Burgess, Heidi Burgess, « Justice without Violence : Theoretical Foundations », dans Paul Wehr, Guy Burgess, Heidi Burgess (eds), *Justice without Violence*, Boulder. Londres, Lynne Rienner Publishers, 1994, p. 7-36.

7. En France, les écrits de Jean et Hildegard Goss-Mayr, *Oser le combat non violent*, Paris, Le Cerf, 1997, d'une part, et de Jean-Marie Muller, *Le principe de non-violence*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, d'autre part, sont représentatifs de cette non-violence de principe, les premiers d'un point de vue plus moral et religieux, le second d'un point de vue plus philosophique et politique.

8. Clarence M. Case, *Non-Violent Coercion : a Study of Methods of Social Pressure* (1923), New York, Londres, Garland, 1972.

9. Richard Gregg, *The Power of Non-Violence*, Londres, George Routledge, 1938.

10. Joan V. Bondurant, *Conquest of Violence : The Gandhian Philosophy of Conflict*, Princeton, Princeton University Press, 1988 (nouvelle édition revue).

Quelque quinze années plus tard, le politologue Gene Sharp entend faire rupture avec l'approche de J. Bondurant. Refusant son présupposé moral, voire religieux, il préconise une approche pragmatique de la non-violence à travers la notion d'« action non violente », dont il propose une théorie dans son maître ouvrage : *The Politics of Non-Violent Action*<sup>1</sup>. Pour lui, « l'action non violente est une technique utilisée pour contrôler, combattre et détruire le pouvoir de l'adversaire par des moyens non violents d'exercice du pouvoir »<sup>2</sup>. Fondateur d'un programme de recherche sur les « sanctions non violentes » à Harvard, il a suscité, à travers cette approche, des travaux assez féconds, notamment ceux de Peter Ackerman et Christopher Kruegler<sup>3</sup>, Ronald Mac Carthy<sup>4</sup>, Brian Martin<sup>5</sup>, Patricia Parkman<sup>6</sup>. De ce courant de recherche est née aussi une encyclopédie de l'action non violente, la première du genre, qui a le mérite de structurer le champ à travers des auteurs, des notions et des événements<sup>7</sup>.

D'autres chercheurs préfèrent utiliser la notion de résistance civile, estimant que le terme de non-violence est lourd de trop de malentendus. Selon eux, tous les efforts visant à « charger » positivement cette notion sont voués à l'échec, la structure sémantique du mot renvoyant nécessairement à quelque chose de négatif, comme l'a montré la thèse d'un linguiste allemand, Hans Schwab<sup>8</sup>. La notion de résistance civile présente l'avantage de désigner les phénomènes spontanés d'opposition non armée, d'une manière assez neutre, sans préjuger de l'attachement de leurs acteurs à une non-violence de principe. On peut la définir comme « la résistance d'acteurs sociaux ou politiques appartenant à la société civile et/ou à l'appareil de l'État, et ce, par des moyens politiques, juridiques, économiques ou culturels »<sup>9</sup>. Cette approche est notamment développée par le politologue anglais Adam Roberts, organisateur d'un premier colloque sur les stratégies civiles de défense, tenu à Oxford en 1965<sup>10</sup>. Les travaux de Lennart Bergfeldt<sup>11</sup> et Michael Randle<sup>12</sup> s'inscrivent dans une perspective similaire, même si ces auteurs ont entre eux des désaccords.

L'expression « résistance civile » désigne plus un processus original d'opposition au sein d'un système politique non pluraliste qu'une forme d'action collective particulière. Elle apparaît dans les écrits de Curzio Malaparte<sup>13</sup> et repose d'abord sur la distinction civil/militaire. Elle renvoie aussi aux notions de citoyenneté, de civisme, voire de civilité<sup>14</sup>.

1. Gene Sharp, *The Politics of Non-Violent Action*, tome 1, *Power and Struggle*, tome 2, *The Methods of Non-Violent Action*, tome 3, *The Dynamics of Non-Violent Action*, Boston, Porter Sargent Publisher, 1973.

2. Gene Sharp, *The Politics of Non-Violent Action*, tome 1, *op. cit.*, p. 4.

3. Peter Ackerman, Christopher Kruegler, *Strategic Non-Violent Conflict. The Dynamics of People Power in the Twentieth Century*, Westport, Londres, Praeger, 1994.

4. Ronald M. Mac Carthy, « The Techniques of Non-Violent Action : Some Principles of its Nature, Use and Effects », dans Ralph E. Crow, Philip Grant, Saada E. Ibrahim (eds), *Arab Non-Violent Political Struggle in the Middle East*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1990.

5. Brian Martin, « Gene Sharp's Theory of Power », *Journal of Peace Research*, 26 (2), 1989, p. 217-222.

6. Patricia Parkman, *Non-Violent Insurrection in El Salvador. The Fall of Maximiliano Hernandez Martinez*, Tucson, The University of Arizona Press, 1988.

7. Roger S. Powers, William B. Voegelé (eds), *Protest, Power and Change. An Encyclopedia of Non-Violent Action from Act-Up to Women's Suffrage*, New York, Londres, Garland, 1997.

8. Hans Schwab, « Non-Violence, Eine linguistische und landeskundliche Studie », thèse, Université de Fribourg, 1994.

9. Jacques Sémelin, « La notion de résistance civile », dans Jacques Sémelin (dir.), *Quand les dictatures se fissurent. Résistances civiles à l'Est et au Sud*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995, p. 26. Cf. les commentaires de Pierre Hassner, Jean-Pierre Rioux et Michel Wieviorka.

10. Adam Roberts (ed.), *The Strategy of Civilian Defence. Non-Violent Resistance to Aggression*, Londres, Faber and Faber, 1967.

11. Lennart Bergfeldt, « Experiences of Civilian Resistance : the Case of Denmark (1940-1945) », thèse de doctorat de science politique, Uppsala, 1993.

12. Michael Randle, *Civil Resistance*, Londres, Fontana Press, 1994.

13. Curzio Malaparte, *Technique du coup d'État*, Paris, Grasset, 1992 (trad. fr.) (éd. originale : Paris, Grasset, 1931).

14. Il est à noter que la langue anglaise distingue les deux significations, réservant le terme « civilian » au caractère non armé, non militaire, et l'adjectif « civil » à la dimension politique de la citoyenneté.



De telles différences de vocabulaire ne sont pas seulement une affaire de sémantique. Elles traduisent aussi des options conflictuelles. Ainsi, les chercheurs sur la résistance civile admettent en général la légitimité du recours à la force armée, ce qui n'est pas le cas de ceux qui se définissent dans une ligne strictement non violente. De ce fait, il existe un véritable clivage entre les premiers, qui admettent une non-violence conditionnelle, et les seconds, bien plus favorables à une non-violence de principe.

## LE NOYAU STRATÉGIQUE

Par-delà ces divergences, on peut noter entre les uns et les autres un certain consensus sur la manière de penser le rapport de force sans armes, sur ce que l'on pourrait appeler le *noyau stratégique* potentiel d'une « force des faibles » contre un pouvoir de nature autoritaire ou totalitaire.

La plupart des chercheurs développent en effet l'idée qu'aucun pouvoir ne se définit uniquement par le monopole de la violence, selon l'approche classique de Max Weber, mais aussi par le consentement de chacun à lui obéir. Le texte d'Étienne de La Boétie, *Le discours de la servitude volontaire* (1548)<sup>1</sup> et celui de Henry David Thoreau, *La désobéissance civile* (1857)<sup>2</sup> sont souvent cités et commentés. S. B. Huxley, G. Sharp ou M. Randle s'appuient ainsi sur ces écrits pour soutenir la thèse que tout pouvoir, fût-il une dictature, repose en grande partie sur la coopération d'une majorité d'individus. S. D. Huxley et M. Randle citent également Machiavel qui conseille au *Prince* de ne pas gouverner uniquement par la peur mais de susciter aussi l'adhésion de ses sujets. Les textes célèbres d'A. Soljénitsyne (1974) et de V. Havel (1978), qui décrivent les rapports d'obéissance et de coopération des individus dans le système totalitaire, vont dans le même sens<sup>3</sup>.

De cette analyse du consentement volontaire à obéir, découle une conception d'un mode d'agir particulier – face au pouvoir et contre lui – qui fonde la possibilité d'une stratégie de résistance civile. La conception de l'action collective, qui sous-tend une telle stratégie, est assez proche de celle développée par Hannah Arendt<sup>4</sup>. On peut en dégager trois axes fondamentaux :

### *L'affirmation du sujet résistant*

Au commencement de l'action non violente, souligne Gene Sharp, un travail de « conscientisation » doit réveiller la combativité de chacun, briser les mécanismes de la passivité et de la résignation pour apprendre à lutter ensemble. Les recoupements avec les théories de l'action collective sont évidents, en particulier avec celle de Charles Tilly, discutée par M. Randle. À ceci près que certains auteurs comme Joan Bondurant insistent sur la dimension morale de cette conscientisation.

### *La non-coopération collective*

Si la soumission des hommes ne dépend pas uniquement de la violence qu'ils subissent mais aussi de l'obéissance qu'ils consentent, alors une stratégie de résistance est possible, qui consiste à refuser d'obéir et de collaborer. Ce principe, dit de la « non-coopération collective », déjà esquissé dans le livre de C. M. Case, se ramifie en diverses méthodes de lutte selon son point d'application : à la sphère du travail, la grève ; au secteur de la consommation, le boycottage ; à l'appareil des lois, la désobéissance civile. Il repose sur la mobilisation du

1. Étienne de La Boétie, *Le discours de la servitude volontaire* (1548), Paris, Payot, 1976.

2. Cf. ce texte publié sous son titre original, « Résistance au gouvernement civil » (1857), dans Henry D. Thoreau, *Désobéir*, Paris, Éditions de l'Herne, 1994, p. 45-78.

3. Alexandre Soljénitsyne, *Des voix sous les décombres*, Paris, Le Seuil, 1974 ; et Vaclav Havel, « Le pouvoir des sans-pouvoir », *Essais politiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1989, p. 65-158.

4. Gail M. Presbey, « Hannah Arendt, on Non-Violence and Political Action », dans V. K. Kool (ed.), *Perspectives on Non-Violence*, New York, Springer-Verlag, 1993, p. 247-258.

nombre. À travers ces méthodes, une telle stratégie peut effectivement devenir force de pression et de contrainte sur l'adversaire. Mais à quelles conditions et dans quelles circonstances ?

### *La triangulation du conflit*

Le combat sans armes vise enfin à « médiatiser » l'affrontement, c'est-à-dire à susciter la constitution d'un « tiers » qui appuie sa cause. Il cherche en effet à s'adresser à l'extérieur pour « ouvrir » la relation dominants/dominés en prenant pour témoin et, si possible, pour soutien ce qu'on appelle l'opinion publique, au sens positif que lui donnait Gabriel Tarde : celui d'un contre-pouvoir<sup>1</sup>. Alors que la violence effraie l'opinion, un des buts de l'action non violente est de forcer sa sympathie. C'est pourquoi ce type de résistance veut faire sa place à l'humour, lequel est une manière de se protéger contre les abus de la tyrannie. C'est aussi pourquoi l'usage des médias est pensé comme une clé du succès de ce type de résistance. Les dissidents et résistants est-européens y ont largement fait recours pour sortir du huis clos totalitaire<sup>2</sup>. Il s'agit donc de donner force à ce que Habermas appelle la « publicité critique » comme moyen de transformation de l'espace public. La résistance civile est alors ce processus même de conquête de la parole, synonyme de conquête de liberté.

Mais cet accord apparent sur ces trois axes masque lui-même des divergences importantes sur la manière de penser le changement social et politique. Pour R. Bondurant, J. Gregg et d'autres auteurs très influencés par Gandhi, le mécanisme fondamental du changement repose sur la conversion de l'adversaire. Selon eux, la figure morale du combattant non violent et son acceptation de la souffrance face à la répression sont de nature à susciter la compassion chez l'adversaire et donc à l'amener à changer son attitude. Une telle position est jugée idéaliste par d'autres auteurs, à commencer par Gene Sharp, qui envisage le changement social et politique surtout par les moyens de la non-coopération collective. Pour lui, le mécanisme central est celui de la coercition, qui repose sur la force du nombre organisé. Cette dernière position peut être jugée comme plus réaliste, mais elle peut aussi n'être qu'un *wishful thinking*, dans la mesure où la difficulté est précisément de parvenir à cette mobilisation collective non violente, surtout dans une dictature. Une partie de la littérature est consacrée à discuter ces deux approches, leurs degrés de pertinence respectifs, leurs zones de compatibilité et d'incompatibilité. À partir d'une théorie de la polarisation du conflit, A. Boserup et A. Mack les jugent inconciliables<sup>3</sup>, tandis que Johan Galtung tente de les combiner<sup>4</sup>.

### QUESTIONS DE MÉTHODE

Comment les auteurs ont-ils cherché à vérifier la validité de ce noyau théorique ? Plusieurs approches méthodologiques intéressantes peuvent être distinguées.

#### *Les études de cas*

Elles sont particulièrement recommandées par Adam Roberts pour éviter toute dérive idéologique. Le colloque d'Oxford, déjà cité, en contenait plusieurs : la résistance allemande à l'occupation française du bassin de la Ruhr en 1923, la résistance des professeurs norvégiens à la nazification de l'éducation en 1942, la résistance civile danoise à l'occupation allemande (1940-1945), le soulèvement est-allemand de 1953. Lors de la réédition des actes de ce colloque en 1969, Adam Roberts y adjoint une étude sur la résistance civile tchécoslovaque de 1968<sup>5</sup>. Au cours des années quatre-vingt, d'autres exemples d'importance sont venus

1. Gabriel Tarde, *L'opinion et la foule* (1901), Paris, PUF, 1989.

2. Jacques Sémelin, *La liberté au bout des ondes. Du coup de Prague à la chute du mur de Berlin*, Paris, Belfond, 1997.

3. Cf. le premier chapitre de leur livre, Anders Boserup, Andrew Mack, *War Without Weapons. Non-Violence in National Defense*, New York, Schocken Books, 1974.

4. Johan Galtung, « On the Meaning of Non-Violence », *Journal of Peace Research*, 2 (3), 1965, p. 228-257.

5. Adam Roberts (ed.), *Civilian Resistance as a National Defence : Non-Violent Resistance against Aggression*, Harmondsworth, Penguin Book, 1969.

s'ajouter, que ce soit à l'Est (grève de Gdansk en 1980, manifestations de masse dans l'ex-RDA et en Tchécoslovaquie en 1989, mouvement des étudiants chinois en 1989) ou au Sud (renversement de Marcos aux Philippines en 1986 ou de Kerekou au Bénin en 1989). L'intérêt est non seulement d'en faire des monographies mais de procéder à leur analyse comparée. Nous avons tenté cet exercice dans le cadre d'une recherche collective portant sur huit études de cas, en fonction de quatre facteurs : la religion, les Droits de l'homme, la communication et la légitimité du pouvoir<sup>1</sup>.

### *Les typologies de l'action*

L'un des principaux apports de Gene Sharp est d'avoir cherché à identifier et classer ce qu'il appelle les techniques de l'action non violente. Dans son ouvrage de 1973, il en dénombre 198, puis plus de 200 dans un essai de 1990<sup>2</sup>. Ces items sont regroupés en trois grands types : les actions de protestation et de persuasion (représentations de groupes, usage des médias, symboles, slogans, défilés...); les actions de non-coopération sociale, économique et politique (ostracisme envers des personnes, boycottages, grèves, refus d'obéissance de fonctionnaires...); les actions d'obstruction (*sit-in*, occupations, journaux clandestins, grèves sur le tas, institutions parallèles...).

L'intérêt de cette classification, d'une grande richesse documentaire, est de décrire, de manière empirique, un vaste éventail de procédés de mobilisations collectives non armées. Mais les critères de classification sont discutables et se recoupent parfois. Cette typologie ne permet pas de saisir le sens des actions, ni le contexte de leur emploi, comme l'a souligné Douglas Bond<sup>3</sup> : dans quelle mesure une marche de protestation, une grève, un *sit-in* peuvent-ils être en soi qualifiés de non violents ? En fait, Gene Sharp ne distingue pas nettement entre une action sans violence et une action non violente<sup>4</sup>.

A. Boserup et A. Mack proposent une autre typologie, fondée sur les fonctions stratégiques de l'action. Ils distinguent : les actions symboliques, qui jouent un rôle fondamental en vue de l'établissement d'un rapport de force non militaire ; les actions de déni (*denial actions*) qui privent le pouvoir adverse de certains appuis et bénéfices (les grèves et boycottages sont dans cette catégorie) ; les actions de sape (*undermining actions*) qui visent à susciter des divisions dans les rangs de l'adversaire et à empêcher que des tiers coopèrent avec lui.

### *Les approches multifactorielles*

La méthodologie la plus heuristique est sans doute celle qui tente d'élaborer une batterie de facteurs qui permettent d'interpréter les phénomènes de résistance non armée en fonction de la structure du conflit, de la nature des acteurs, de leurs moyens d'action et de leurs objectifs. Elle est aussi la plus difficile : à partir d'études de cas, elle suppose un travail d'équipe entre chercheurs formés aux méthodes de l'analyse comparative.

Dans cette perspective, deux tentatives sont à relever. La première est celle de P. Ackerman et C. Kruegler, déjà cités, qui, dans le cadre du *Program on Non-Violent Sanctions*, ont tenté d'élaborer ce qu'ils nomment les variables du « conflit stratégique non violent ». S'inspirant de certains penseurs de la stratégie (Clausewitz, Liddell Hart...), ils formulent douze principes du combat non violent, regroupés en trois catégories : le développement, l'engagement, la conception. Leur grille peut paraître assez décevante, dans la mesure où les auteurs proposent en fin de compte des principes conducteurs qui n'ont rien de spécifique, pouvant tout autant s'appliquer à la conduite de la guerre (du type « maintenir la discipline », « assurer un approvisionnement extérieur »).

L'autre tentative est celle du consortium *Justice without Violence*, animé par Paul Wehr, Guy et Heidi Burgess, dans le cadre de l'université du Colorado. Un combat non violent est

---

1. Jacques Sémelin (dir.), *Quand les dictatures se fissurent...*, op. cit.

2. Gene Sharp, *Civilian-Based Defense, a Post-Military Weapons System*, Princeton, Princeton University Press, 1990, traduction française, *La guerre civilisée. La défense par actions civiles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995.

3. Douglas Bond, « Non-Violent Direct Action and the Diffusion of Power », dans Paul Wehr, Guy Burgess, Heidi Burgess, *Justice without Violence*, op. cit., p. 59-79.

4. Christian Mellon, Jacques Sémelin, *La non-violence*, Paris, PUF, 1994, (coll. « Que sais-je ? »).

considéré comme un processus social spécifique, dont on peut comprendre le développement, l'évolution, les succès ou les échecs, en fonction d'un éventail complexe de facteurs structurels, historiques, politiques, culturels, etc. Parmi ces facteurs, les auteurs retiennent les systèmes de croyance des acteurs, le degré d'ouverture des institutions politiques, les niveaux respectifs de légitimité des adversaires en conflit, l'évolution de leurs interactions, l'intervention de tiers, les circonstances internationales. Même s'ils font parfois preuve d'un certain simplisme d'analyse, leur chapitre final de synthèse propose un canevas interprétatif intéressant, qui pourrait servir de base à de nouvelles recherches <sup>1</sup>.

## LES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ ET DE RÉUSSITE

De l'ensemble de ces travaux, on retiendra en particulier une double réflexion sur les facteurs de vulnérabilité et de réussite des cas de résistance sans armes. Du point de vue de la vulnérabilité, il faut distinguer entre les facteurs internes (relatifs au groupe résistant et à sa conduite de l'action) et les facteurs externes (liés aux réactions de l'adversaire, surtout l'intensité de sa répression).

Le problème des facteurs internes a suscité relativement peu d'études spécifiques. Pourtant, on sait que la cohésion interne du groupe est d'un poids considérable pour les chances de succès d'une résistance non armée. Elle ne peut opérer si une petite partie en son sein joue le jeu de l'adversaire ou ne suit plus une ligne non violente <sup>2</sup>. G. Sharp souligne, quant à lui, que les effets symboliques et politiques d'un combat non violent peuvent être ruinés si le groupe résistant bascule dans la violence. D'où l'intérêt de l'étude des corrélations entre cohésion sociale et résistance civile (Roberts), sur la discipline et l'organisation (Ackerman et Kruegler). En outre, si l'efficacité d'un combat non violent repose bien sur la force du nombre, on sous-estime le fait que de cette mobilisation éventuelle du groupe peuvent naître la passion et donc la violence. C'est là l'un des talons d'Achille de cette forme d'action, un point qu'il convient de creuser à la lumière des exemples de luttes non violentes qui ont évolué vers un affrontement armé (par exemple, celle des Albanais du Kosovo).

Les facteurs externes de vulnérabilité ont, comparativement, suscité plus de travaux. Ceux qui s'intéressent à l'action non violente et à la résistance civile savent en effet qu'ils doivent répondre à une objection récurrente : de telles méthodes ne pourraient réussir que contre un adversaire doté d'une certaine conscience morale : elles seraient par conséquent inefficaces contre un pouvoir déterminé au pire. Ralph Summy a fait un état des travaux sur cette question, en se situant délibérément dans l'hypothèse d'un « adversaire extrêmement féroce » <sup>3</sup>.

Sur ce point fondamental, les premiers auteurs qui ont travaillé sur la non-violence ont fait preuve de naïveté en prétendant que la souffrance du résistant non violent, provoquée par les coups de l'adversaire, serait de nature à changer le comportement de ce dernier et à l'entraîner vers la négociation. Gene Sharp, qui se veut plus réaliste, considère que la répression peut neutraliser une résistance non violente et s'efforce d'explicitier comment celle-ci peut se développer en contournant, voire en tirant avantage de la violence adverse. Il nomme « jiu-jitsu politique » le procédé qui consiste à se servir de la force de l'adversaire pour le déséquilibrer <sup>4</sup>.

L'exploration des rapports entre le pouvoir répressif, le résistant sans armes et l'opinion, est, à notre avis, le cadre d'analyse interprétatif le plus pertinent :

– le pouvoir répressif peut être contraint de modérer sa répression, voire d'y renoncer, dans le cas où il dépend d'une puissance tutélaire qui l'oblige à faire ainsi : situation des gouverne-

---

1. Guy Burgess, Heidi Burgess, « Justice without Violence : Theoretical Synthesis », dans Paul Wehr, Guy Burgess, Heidi Burgess (dir.), *Justice without Violence*, op. cit., p. 257-290.

2. Ce point a notamment été développé par l'historien militaire Basil Liddell Hart dans son intéressante contribution au colloque d'Oxford, « Lessons from Resistance Movements — Guerrilla and Non-Violent Resistance », dans Adam Roberts (ed.), *The Strategy of Civilian Defence*, op. cit., p. 195-211.

3. Ralph Summy, « Non-Violence and the Case of the Extremely Ruthless Opponent », dans Mahendra Kumar, Peter Low (eds), *Legacy and Future of Non-Violence*, New Delhi, Gandhi Peace Foundation, 1996, p. 108-138.

4. Gene Sharp, « Political Jiu-jitsu », dans *The Politics of Non-Violent Action*, tome 3, op. cit., chap. 12, p. 657-703.

ments est-européens en 1989 sous la dépendance de Gorbatchev, ce qui n'est pas le cas du gouvernement chinois, qui n'a de compte à rendre à personne et peut donc réprimer à son aise le mouvement étudiant de cette même année ;

– le résistant civil, quand la cohésion sociale du groupe est très forte face à l'agresseur, peut parfois supporter un haut degré de répression et survivre pourtant. Le mouvement de l'éducation clandestine dans la partie de la Pologne dominée par l'Allemagne nazie en offre un exemple, alors que dans l'autre moitié du pays tombée sous la domination soviétique, où les groupes sont divisés, ce mouvement d'éducation clandestine est faible ;

– l'opinion, en tant que tiers, peut conduire le pouvoir répressif à modérer sa répression, venant en quelque sorte s'interposer entre le persécuteur et sa victime. Les campagnes internationales de soutien aux Droits de l'homme dans diverses dictatures du Tiers Monde se montrent relativement efficaces (par exemple, celles d'Amnesty International), même si elles connaissent aussi des revers.

L'analyse du rôle du tiers est également utile pour interpréter les exemples de résistance civile face au génocide. On sait que les nazis accordaient beaucoup d'importance aux manifestations éventuelles de l'opinion publique pour, selon les cas, accélérer ou infléchir le processus de la déportation des juifs. Diverses études ont montré que la protestation publique pouvait être un frein à la déportation des juifs, voire un moyen d'en limiter l'ampleur lorsque cette protestation s'accompagnait d'un mouvement authentique de sauvetage. Le cas le plus spectaculaire est celui des juifs du Danemark, à propos duquel Hannah Arendt écrit : « On est tenté de recommander cette histoire à tout étudiant en sciences politiques qui désirerait mesurer la force de l'action non violente et de la résistance passive quand l'adversaire dispose de moyens violents et beaucoup plus puissants »<sup>1</sup>. D'autres cas ont été étudiés : le sauvetage des juifs de Bulgarie<sup>2</sup>, ou celui d'enfants juifs cachés en France, dans le village protestant du Chambon-sur-Lignon, sous l'impulsion d'un pasteur ayant foi en la non-violence<sup>3</sup>. Au sein même de l'Allemagne nazie, deux exemples sont significatifs : la protestation publique en 1941 de certaines autorités catholiques contre l'euthanasie des malades mentaux et la manifestation des femmes « aryennes » dans les rues de Berlin en 1943 pour exiger la libération de leurs maris juifs<sup>4</sup>.

Réfléchir sur les facteurs de vulnérabilité de la résistance sans armes, c'est, en fin de compte, être conduit à s'interroger sur ses facteurs de réussite. Comment comprendre que, dans certains cas, la répression brise net le mouvement tandis que, dans d'autres, elle le fait rebondir ? Cette question est au cœur de l'interprétation des formes de résistance civile au sein du système soviétique. Les échecs répétés de résistance depuis 1953 (y compris violente, comme à Budapest en 1956) laissaient croire que le système totalitaire, du fait de la puissance de son appareil répressif, pouvait toujours mettre un terme à toute forme d'opposition. Mais en attribuant une telle surpuissance au pouvoir soviétique, les meilleurs spécialistes se sont rendus incapables de voir venir les événements de 1989 : l'étonnant mouvement d'opposition non violente dans l'ex-RDA, avec son dénouement encore plus incroyable, l'ouverture du mur de Berlin.

Cette séquence historique devrait désormais prémunir contre tout jugement hâtif quant à l'impossibilité de la réussite d'un mouvement de résistance civile dans un quelconque système de pouvoir non pluraliste. L'hypothèse d'une victoire de « groupes à faible pouvoir » (*low power groups*)<sup>5</sup> contre une tyrannie n'est jamais à écarter, même si les apparences du moment contredisent fortement un tel pronostic. Les événements de 1989-1991 ne permettent pourtant pas de conclure au poids décisif de la non-violence dans cette implosion du système soviétique, comme certains auteurs peuvent le prétendre.

En réalité, deux interprétations s'affrontent :

1. Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 1966, p.191.

2. Frederick B. Chary, *The Bulgarian Jews and the Final Solution (1940-1944)*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1972.

3. Cf. Pierre Bolle (dir.), *Le plateau Vivaret Lignon. Accueil des résistants (1939-1944)*. Actes du colloque du Chambon-sur-Lignon, 12-14 octobre 1990, Le Chambon-sur-Lignon, Ed. Société d'histoire de la montagne, 1992.

4. Cf. Nathan Stoltzfus, *Resistance of the Heart. Inter-marriage and the Rosenstrasse Protest in Nazi Germany*, New York, Norton, 1996.

5. Selon l'expression de Guy Burgess et Heidi Burgess.



– celle de Gene Sharp, qui estime que l'action non violente possède un « pouvoir destructeur du pouvoir adverse », qu'une telle propriété est dans la nature même de l'action non violente ;  
– celle d'Adam Roberts qui reconnaît une force à la résistance civile à condition que le contexte lui soit favorable, c'est-à-dire que d'autres facteurs œuvrent dans le même sens. Typique à cet égard est son interprétation de l'effondrement du système soviétique. Pour lui, les mouvements de résistance civile ont été efficaces, non seulement parce que la position de la puissance tutélaire a inhibé leur répression (facteur évoqué plus haut) mais aussi parce que l'idéologie était en faillite, l'économie en déroute, les partis à la dérive : bref, la résistance civile a bénéficié d'une « inhabituelle opportunité »<sup>1</sup>.

Cette prise en compte des « circonstances favorables » pour expliquer la réussite éventuelle d'une résistance civile recoupe fortement l'approche théorique, due à Sidney Tarrow, de la « structure des opportunités » récemment présentée et discutée par Olivier Fillieule<sup>2</sup>. Ce cadre d'analyse, qui nous semble particulièrement important, a été également repris par Jean-Pierre Lavaud pour analyser le succès de la grève de la faim de masse en Bolivie qui a contribué à la déstabilisation de la dictature militaire du général Banzer<sup>3</sup>.

Mais comment évaluer plus précisément cette notion de « succès » ? Ici encore, ces travaux, surtout les plus récents, rejoignent les thèmes de recherche de la sociologie des mouvements sociaux. Quand, dans une dictature, une manifestation publique parvient à se tenir, on peut sans doute parler de « succès ». Mais ce succès est-il un signe de la déstabilisation du pouvoir ? P. Ackerman et Ch. Kruegler d'une part, P. Wehr et G. Burgess d'autre part, proposent quelques critères d'analyse. Les premiers mettent en rapport leurs douze principes de conduite de l'action non violente avec les objectifs poursuivis par les mouvements de résistance. À partir des exemples historiques étudiés, ils déduisent ce qu'ils nomment la « fréquence du comportement par principe en rapport avec son issue », définie en trois items (impasse, échec, succès). Il en ressort un tableau qui permet de mettre en relation les moyens et les fins et de faire certaines comparaisons. Les seconds estiment que l'évaluation du « succès » repose sur quatre points :

- l'atteinte d'objectifs à court terme, tels qu'augmenter le nombre de militants, accroître la cohésion du groupe ou obtenir une concession du pouvoir ;
- la réalisation d'objectifs à long terme, tels que le renversement d'un régime répressif ou l'obtention de changements structurels fondamentaux ;
- la durabilité et la stabilité des changements obtenus, sur le plan économique, politique, etc. ;
- le coût humain, économique et financier de ces transformations.

Les auteurs en concluent que le coût global des luttes non violentes est particulièrement faible et que celles-ci œuvrent plutôt dans le sens de la démocratisation des sociétés. Adam Roberts partage cet avis au terme de son étude sur le rôle de la résistance civile au sein des pays communistes : « Ces événements, écrit-il, renforcent fortement l'idée que les techniques de la résistance civile, qui mettent l'accent sur la tolérance, la persuasion et la formation d'alliances, tendent effectivement à être utilisées plus pour le soutien des objectifs de démocraties pluralistes constitutionnelles que pour des dictatures et sont compatibles avec de tels buts »<sup>4</sup>.

Tout en partageant ce point de vue, Michael Randle souligne cependant que des formes de résistance civile peuvent servir aussi à l'établissement ou au renforcement d'un groupe sur un autre, voire à l'avènement d'un régime autoritaire (cas de la grève des camionneurs chiliens préparant la chute d'Allende et l'établissement du régime militaire de Pinochet) : « On ne peut supposer, écrit-il, qu'une lutte sans violence soit nécessairement pour une juste cause... Un combat collectif sans violence peut produire la domination comme la libération »<sup>5</sup>.

---

1. Adam Roberts, *Civil Resistance in the East European and Soviet Revolutions*, Cambridge, The Albert Einstein Institution, 1991, p. 31 (Monograph Series. 4).

2. Olivier Fillieule (dir.), *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1993.

3. Jean-Pierre Lavaud, « Le rôle des organisations des Droits de l'homme en faveur de la démocratisation en Bolivie », dans Jacques Sémelin (dir.), *Quand les dictatures se fissurent....*, op. cit., p. 107-127.

4. Adam Roberts, *Civil Resistance in the East European and Soviet Revolutions*, op. cit., p. 38.

5. Michael Randle, *Civil Resistance*, op. cit., p. 23.



---

## PERSPECTIVES DE RECHERCHE

En résumé, les travaux sur l'action non violente et la résistance civile ont connu trois grandes étapes :

- entre les années vingt et soixante : des textes visant à affirmer la supériorité morale de la non-violence dans le conflit ;
- dans les années soixante-dix et quatre-vingt : des travaux qui ont tenté de dégager les principes tactiques et stratégiques de l'action non violente ou de la résistance civile pour la conduite du changement social (ou encore pour l'élaboration d'un modèle de défense)<sup>1</sup> ;
- depuis les années quatre-vingt-dix : des travaux qui tentent d'analyser les phénomènes de résistance sans armes dans le cadre général de théories du conflit ou du pouvoir.

Cette dernière évolution paraît assez prometteuse. Ainsi, l'équipe du Colorado propose de s'appuyer sur la théorie du pouvoir de Kenneth Boulding<sup>2</sup> pour penser les phénomènes de non-violence. Douglas Bond travaille à un modèle du conflit qui, prenant en compte ses multiples variables, permette d'expliquer sa dimension plutôt violente ou plutôt non violente<sup>3</sup>. Brian Mandell explore les rapports entre les techniques de l'action non violente et les procédés de médiation dans les conflits internationaux<sup>4</sup>. Une autre piste consiste encore à analyser les processus de non-violence à partir des théories disponibles de la violence, comme nous l'avons tenté avec celle de René Girard. On pourrait le faire aussi avec la pensée de Carl Schmitt, dont la conception radicale des rapports amis-ennemis offre paradoxalement un champ de réflexion intéressant qui peut être croisé avec l'approche de la polarisation du conflit chez A. Boserup et A. Mack.

Reste que de telles recherches, aux ambitions à la fois théoriques et pratiques, ne doivent pas faire oublier l'énigme que constitue bien souvent le développement de pratiques non violentes dans des contextes sociaux ou politiques qui n'en laissaient guère prévoir la naissance. Comment en effet un peuple héritier d'une longue tradition de violences, en vient-il, à un moment donné de son histoire, à adopter une réponse de type non violent dans un conflit de nature politique ? Du point de vue de l'historien ou du politiste, il y a là quelque chose d'étonnant, voire d'incompréhensible. Pensons au cas de la Pologne en 1980, analysé par Jan Zielonka<sup>5</sup>. Comment expliquer le développement de la ligne non violente du syndicat *Solidarité* dans un pays où la tradition de violence est particulièrement forte ? C'est d'ailleurs en s'appuyant sur cette histoire de la violence en Pologne que plusieurs observateurs avaient soutenu que les Polonais ne pourraient pas rester non violents. Dans le même sens, la fin de l'Union Soviétique en 1991 soulève de profonds paradoxes<sup>6</sup>. S'attacher à comprendre pourquoi et comment de telles transformations peuvent s'opérer, que celles-ci soient ou non durables, nous semble une problématique particulièrement riche pour la science politique. Les phénomènes de résistance sans armes ont été suffisamment fréquents au 20<sup>e</sup> siècle, qui est celui aussi des barbaries en tous genres, pour mériter davantage l'attention des chercheurs.

Jacques SÉMELIN  
CNRS

Laboratoire « Communication et Politique »

1. Nous n'avons pas fait état ici de ces études sur la défense civile. Le lecteur peut se reporter à deux ouvrages récents qui adoptent sur ce sujet des approches assez divergentes : Jean Marichez, Xavier Ollagne, *La guerre par actions civiles. Identité d'une stratégie de défense*, Paris, Fondation pour les études de défense, 1998 et Robert J. Burrowes, *The Strategy of Non-Violent Defence : a Gandhian Approach*, Albany, State University of New York Press, 1996.

2. Kenneth Boulding, *Three Faces of Power*, Newbury Park, Sage Publications, 1989.

3. Doug Bond, J. Craig Jenkins, Charles L. Taylor, Kurt Schock, « Mapping Mass Political Conflict and Civil Society : Issues and Prospects for the Automated Development of Event Data », *Journal of Conflict Resolution*, août 1997.

4. Brian S. Mandell, « Conflict Resolution », dans Roger S. Powers, William B. Vogeles (eds), *Protest, Power and Change, op. cit.*, p. 112-114.

5. Jan Zielonka, « Strengths and Weaknesses of Non-Violent Action : the Polish Case », *Orbis*, 30, printemps 1986, p. 91-110. Cf. aussi « Pologne : la résistance civile », *Alternatives non violentes*, 53-54, hiver 1984.

6. Anne Le Huérou, « Russie : les paradoxes de la violence », dans Michel Wieviorka (dir.), *Un nouveau paradigme de la violence ?*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 339-394.